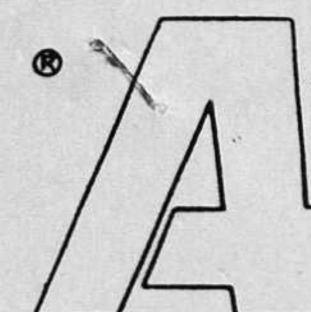
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

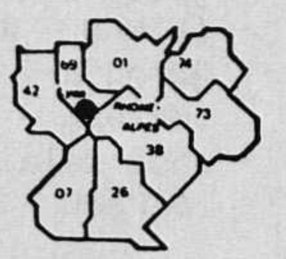


Avertissements agricoles

EDITION
DLP 29-8-88036569
ARBO. VITI.

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

RÉGION RHÔNE-ALPES



DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 115 F
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

55, rue Mazenod - 69426 LYON CÉDEX 03 - ☎ 78.95.48.48

6 Août 1987 — N° de série continue 342 — Bulletin n° 15

Maladies de conservation des pommes et des poires : Il est indispensable de protéger les fruits avant la cueillette.
Carpocapse des pommes et des poires : Fin du premier vol, début du deuxième vol, maintenez la protection.
Mineuse cerclée : Renouvelez les produits larvicides.
Araignées rouges : Intervenez lorsque 70 % du feuillage est occupé par un acarien ou plus.

Tavelures du pommier et du poirier

Les pluies de ces derniers jours ont favorisé les contaminations et de nouvelles taches sont visibles.
Dans les vergers contaminés, maintenez la protection.

Maladies de conservation des pommes et des poires

Le plus souvent, ces maladies s'expriment après la cueillette, durant la conservation, alors que les contaminations s'effectuent au verger.
Plusieurs champignons sont la cause de ces pourritures. Parmis les principaux, on peut citer :

- phytophtora sp : responsable du mildiou
- Monilia fructigena : responsable de la moniliose
- Botrytis cinerea : responsable de la pourriture grise

A noter également les "gloeosporiums" responsables de pourriture circulaire. Ce groupe de champignons s'attaque principalement aux pommes et plus rarement aux poires.
Toutes blessures des fruits (piqûre d'insectes, grêle.......) favorisent l'installation de ces champignons. Afin de prévenir contre ces maladies, effectuez deux traitements :

le premier trois semaines avant récolte
le deuxième trois à quatre jours avant récolte

P588

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

Produits utilisables :

* jusqu'à 15 jours avant récolte : iprodione 75 g de ma/hl
  (KIDAN - ROVRAL)
* jusqu'à 7 jours avant récolte : tolyfluanide 75 g de ma/hl
  (METHYL - EUPARENE)
* sans délai avant récolte : triforine 35 g de ma/hl
  (SAPROL - FUNGINEX - DENARIN)
  vinchlozoline 50 g de ma/hl
  (RONILAN) - Même famille chimique que l'iprodione
  benomyl 50 g de ma/hl
  (BENLATE) inefficace sur phytophtora

Carpocapse des pommes et des poires

Le deuxième vol vient de débuter dans le sud de la région (Loriol, Vernoux en Vivarais).
Dans les autres secteurs de la région, le premier vol n'est pas encore terminé.
Dans tous les cas, maintenez la protection contre ce parasite.

Mineuse cerclée

Le deuxième vol se termine.
Des jeunes mines issues de ce vol sont visibles depuis une semaine en vergers non traités.
Les larvicides (DANITOL - ULTRACIDE - LANNATE) appliqués aux alentours du 24 juillet doivent être renouvelés à partir du 7 août.

Psylles du poirier

Les prédateurs sont installés dans les vergers, aussi intervenez uniquement dans les parcelles où les populations sont très importantes accompagnées d'une production de miellat.

Produits utilisables :

* jusqu'à 30 jours avant récolte : amitraze 60 g de ma/hl (MAITAC - TUDY)
* jusqu'à 15 jours avant récolte : imidan 50 g de ma/hl (PHOSMET)

Tordeuse de la pelure

Début du deuxième vol le 27 juillet dans la région de Valence.
Le vol est faible, vous pouvez intervenir dans les vergers ayant subi des attaques en 1986.

Produits utilisables :

Matière active	Dose MA/hl	Produit Commercial	Carpo	Mineuses	Psylles	Observations
cypermethrine	3 g	NOMBREUSES SPECIALITES	x	x		Eviter sur poirier
deltamethrine	0,75 g	DECIS	x	x		Eviter sur poirier
fenpropathrin	10 g	DANITOL	x	x		Eviter sur poirier Effet acaricide
fenvalerate	10 g	SUMICIDIN 10	x			Eviter sur poirier
fluvalinate	14,4 g	KLARTAN	x	x		Utiliser en ovicide (dès le début des vols
methidathion	30 g	ULTRACIDE	x	x		Eviter sur poirier
methomyl	75 g	LANNATE	x	x		Eviter sur poirier
permethrine	4 g	AMBUSH	x			Eviter sur poirier
phosmet	75 g	IMIDAN	x		x sur jeunes larves	Utiliser en ovicide (dès le début des vols)

Eviter sur poirier : risque de recrudescence des psylles.

Tordeuse orientale du pêcher

La protection, contre ce parasite, doit être maintenue.

Maladies de conservation des pêches

Les conditions climatiques de ces derniers jours ont été très favorables au développement de ces maladies, aussi maintenez une protection sur toutes les variétés qui approchent la maturité.

Produits utilisables :

* jusqu'à 15 jours avant récolte :	iprodione	75 g de ma/hl	KIDAN, ROVRAL
* jusqu'à 8 jours avant récolte :	procymidone	75 g de ma/hl	SUMISCLEX
* sans délais avant récolte :	triadiménol	10 g de ma/hl	BAYTAN 5
	bitertanol	30 g de ma/hl	BAYCOR 300 EC
	bénomyl	30 g de ma/hl	BENLATE
	triforine	33,25 g de ma/hl	SAPROL-FUNGINEX DENARIN
	vinchlozoline	50 g de ma/hl	RONILAN

Anarsia ou petite mineuse de l'abricotier

Dans la région de Valence, plus de papillons dans les pièges sexuels depuis le 20 juillet.

Cylindrosporiose (anthracnose) du cerisier

En présence de taches rouge violacé à la face supérieure des feuilles, intervenez le plus tôt possible.
Pour le choix des produits se reporter au bulletin précédent (bulletin n° 14 du 21 juillet).

NOYERAIES de la DROME et de l'ISERE

CARPOCAPSE du NOYER

Le vol continue avec des températures crépusculaires favorables. Il est nécessaire de maintenir la protection.

ANTHRACNOSE et BACTERIOSE

Continuez les traitements.

Tous arbres fruitiers

Araignées rouges

La situation est très variable selon les vergers. Dans certaines parcelles de nombreux oeufs d'été sont visibles. Aussi surveillez attentivement ces pontes et intervenez dès que 70 % du feuillage est occupé par une forme mobile (larve ou adulte).

P 589

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE : Fin du deuxième vol
POURRITURE GRISE : Traitement juste avant véraison

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Situation : Les vols de deuxième génération sont terminés dans les zones précoces et moyennes.
Quelques Cochylis sont encore capturées par endroit dans des zones plus tardives (Haut Beaujolais, Bugey, Haute Savoie). Les maximums des vols de Cochylis se sont situés entre le 9 et le 16 juillet dans la plupart des régions (sauf en Haute Savoie où le vol a été faible et très tardif, fin juillet).
Les vols d'Eudémis ont été généralement précoces dans le Sud de Rhône Alpes et au contraire assez tardifs dans la moitié Nord de notre région.
Dans la Loire le maximum des captures d'Eudémis a eu lieu vers le 24 juillet dans le Forez et vers le 26 juillet dans les Côtes Roannaises. On observe encore quelques captures de papillons dans ces 2 régions de la Loire.

Préconisations : Surveillez attentivement les éventuelles attaques de tordeuses de la grappe au moins jusqu'au 15 août. Si vous observez plus de 10 % des grappes ayant des perforations intervenez immédiatement avec un produit curatif. Soyez particulièrement vigilant dans les parcelles ayant subi des dégâts en 1986.

ACARIENS ROUGES OU JAUNES

Des attaques d'acariens rouges sont signalées dans plusieurs régions. Intervenez dès que vous observerez 30 % des feuilles portant au moins un acarien. Utilisez un matériel bien adapté qui réparti la pulvérisation sur l'ensemble du feuillage.

MILDIOU

Des taches sur feuilles sont fréquentes dans toutes les régions où les pluies ont été abondantes en juillet.
Maintenez une bonne protection dans ces régions au moins jusqu'à la pleine véraison. Ensuite, vous pourrez faire un traitement de couverture au cuivre.

POURRITURE GRISE

On observe fréquemment quelques grains pourris à l'intérieur des grappes dans les régions sensibles à la pourriture.

Préconisation . Effectuez un traitement dirigé sur les grappes avant la véraison (au plus tard au premier grain véré).

Ce traitement est très important dans la lutte contre la pourriture. En effet, c'est en ce moment que se produisent des contaminations qui risquent de faire pourrir les grappes plus tard au moment des vendanges.
Utilisez un produit spécifique : soit du SUMICO, soit du SILBOS T, soit une imide cyclique simple (KIDAN, ROVRAL, SUMISCLEX, RONILAN).